

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65 Date de Publicité : 30/09/20

Reçu en Préfecture le : 06/10/20

CERTIFIÉ EXACT,

Séance du mardi 29 septembre 2020 D-2020/240

Aujourd'hui 29 septembre 2020, à 14h30,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 17h50 à 18h26

Etaient Présents:

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Marie-Claude NOËL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Véronique SEYRAL, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCÉBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Servane CRUSSIERE, Monsieur Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET, Madame Sylvie JUSTOME présente à partir de 15h43

Excusés:

Monsieur Guillaume MARI, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Nathalie DELATTRE

Ville d'Art et d'Histoire. Subvention de l'Etat/Ministère de la Culture. Autorisation. Signature. Encaissement.

Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Au cours de sa séance du 28 février 2008, le Conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention avec le ministère de la Culture portant sur les actions à mettre en œuvre dans le cadre du label Ville d'art et d'histoire (VAH). Ce label permet à la Ville de Bordeaux d'affirmer sa volonté de mettre en place une politique volontariste d'animation de son patrimoine notamment avec Bordeaux Patrimoine Mondial, centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine ouvert en 2014 (82 000 visiteurs en 2019). Ce patrimoine est inscrit sur la liste du patrimoine mondial par l'Unesco depuis juin 2007.

La Direction régionale des Affaires culturelles de Nouvelle Aquitaine, qui était tenue par la convention à un soutien financier les cinq premières années, a continué à soutenir les actions chaque année. Elle a souhaité réaffirmer, en 2020, son soutien financier à la mise en œuvre du programme d'animation de l'architecture et du patrimoine porté par la nouvelle mandature ; donner à comprendre l'histoire urbaine et le patrimoine participe de certains enjeux et contribue à des objectifs essentiels :

- Une meilleure appropriation du cadre de vie, pour des habitants plus ambassadeurs de leur territoire et plus à même de s'impliquer dans son évolution ;
- La préservation du patrimoine dans une perspective de durabilité (transmission aux générations futures) ;
- Une meilleure connaissance est un socle pour partager, interroger ensemble ce qui fait patrimoine.

Le budget de fonctionnement de ce programme s'élève à 56 800 euros, hors masse salariale : 52 800 euros de la Ville de Bordeaux et 4 000 euros de l'État.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Solliciter la participation financière de l'État / Drac Nouvelle Aquitaine à hauteur de 4 000 euros pour la mise en œuvre des actions ci-dessus ;
- Émettre les titres de recette et signer tous les documents afférents.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 29 septembre 2020

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Dimitri BOUTLEUX

RECAPITULATIF BUDGET 2020

VAH BORDEAUX

		Dépenses	Recettes	
	Faire évoluer et vivre le CIAP			
ACTIONS	Exposition photographique temporaire : Voir la ville en vert Actualisation des contenus du parcours	1 600 € 1 500 €		
	permanent Programmation - conférences CIAP – autres	1 200 € 15 000 €	Etat	Collectivité
	Sous-total	19 300 €	(DRAC) 2 000 €	17 300 €
	Investir le territoire : actions in situ			
	Programmations saisonnières	4 500 €		
	Evénements nationaux : Ndm, JNA, JEP	26 500 €		
	Création numérique : Les oreilles au Jardin Public – sieste sonore	1 500 € 32 500 €	Etat (DRAC)	Collectivité 32 500 €
	Sous-total	32 300 E	0€	32 300 €
	Action pédagogique			
	Programmation Bordeaux Patrimoine Mondial - Finalisation du parcours famille au ciap (octobre 2020) - Ateliers pédagogiques	5 000 €		
	Sous-total	RH 5 000 €	Etat (DRAC) 2 000 €	Ville 3 000 €
PERSONNEL	Service dédié : 3 ETP, montant chargé Communication (services mutualisés) Vacations guides (dont formation continue)	121 222 € +/ - ½ ETP 11 000 €	Etat (DRAC) 0 €	Ville 132 222 €
	TOTAL	189 022 €	Etat (DRAC)	Ville 185 022 €
	Actions Personnel	56 800 € 132 222 €	4 000 € 0 €	52 800 € 132 222 €